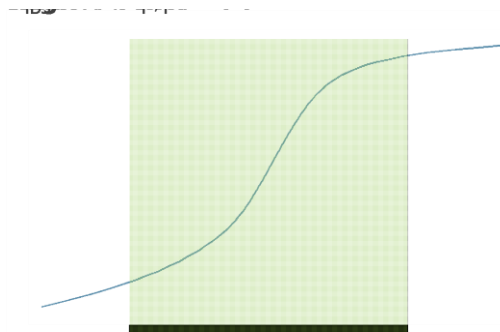
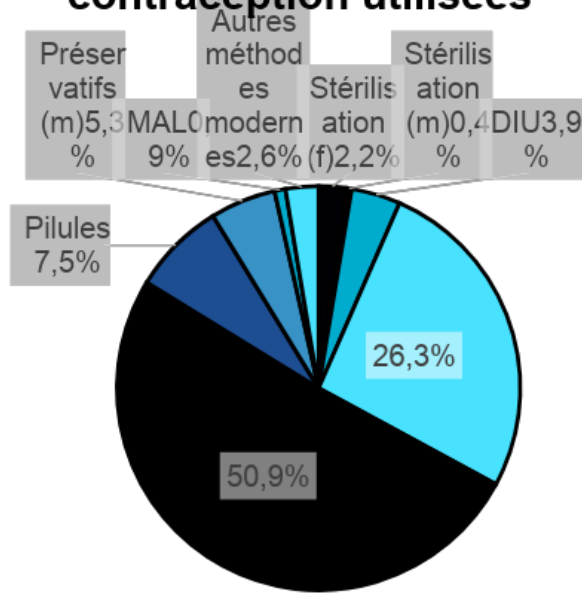


Aperçu du pays

Méthodes modernes de contraception utilisées



TPCM (Toutes les femmes vs Femmes mariées) (année)	16% vs 25% (2017)
TPCM/TPC cible de FP2020	
Besoin non satisfait (Femmes mariées)	33%
Demande satisfaite (Femmes mariées)	43%
*Track 20	

Priorités du Burundi

1. Priorité 1 : Plaidoyer pour un environnement favorable à la promotion et utilisation des services de la planification familiale à travers la mobilisation sociale et création de la demande des services
2. Priorité 2 : Participation des jeunes (filles et garçons) à la promotion de la santé sexuelle et reproductive, y compris la planification familiale en vue d'un accès équitable.
3. Priorité 3 : Amélioration de l'accès et l'offre des services de qualité de la PF particulièrement par le renforcement de l'intégration des services de la planification familiale en post-partum et autres services préventifs (consultations post natales, vaccination des nourrissons- nutrition, PTME, ...)
4. Priorité 4 : Amélioration de la chaîne d'approvisionnement et de gestion des contraceptifs
5. Priorité 5. L'élargissement de la gamme de choix des contraceptifs distribués au niveau communautaire (DMPA-SC) au Burundi
6. Priorité 6 : Renforcement du suivi-évaluation des services de planification familiale

Actions des Points focaux, du Secrétariat et des Partenaires

Priorité n° 1 : Plaidoyer pour un environnement favorable à travers la mobilisation sociale, et la promotion et utilisation des services de la planification familiale et création de la demande des services

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
1.1. Développer une stratégie de Communication pour le Changement Social pour améliorer les informations sur les méthodes (pour réduire la discontinuité) ciblant les prestataires, les utilisatrices, les leaders d'opinion, les élus locaux et les hommes.	ABUBEF/ UNFPA						
1.2. Organiser des activités de plaidoyer auprès des leaders d'opinion et les élus locaux sur les besoins de SR/PF, l'appui des hommes pour la PF.	PNSR						
1.3. Organiser des activités de création de la demande des services de la planification familiale ciblant particulièrement les jeunes et les femmes en vue d'accroître l'utilisation des services de la PF: journées de sensibilisation, actions stratégiques - initiative Première Dame et journées spéciales en SR (JMC, JMP, COMESA...) et la participation aux conférences internationales et échanges d'expériences en PF y compris l'offre des services SR par des services mobiles de proximité pour répondre aux besoins non satisfaits notamment en zones rurales	PNSR /UNFPA						

1.4. Mobiliser les OSC intervenant dans la SR/VIH/ et autres secteurs pour devenir acteurs de plaidoyer en faveur de la PF (dissémination des engagements FP2020 et autres engagements connexes, création d'un réseau d'OSC engagées pour la PF y compris les associations des jeunes +plan d'action intégrant les engagements FP2020)	ABUBEF						
1.5. Création d'un comité multisectoriel PF comprenant les ministères clés en charge de la Santé, Finance, Planification du développement, Genre, Développement communal, Enseignement, Jeunesse, Intérieur, OSC et les PTFs y compris les associations des jeunes, leaders religieux (car ils doivent participer à la création de l'environnement favorable et à la mobilisation des ressources domestiques y compris pour les adolescents et jeunes). La charge du comité : 1) Mobilisation de financement 2) Création d'environnement favorable à l'offre de services	PNSR						

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
1.6 Analyser et fournir des commentaires sur les plans et stratégies de communication	S-FP2020 Comms						
1.7. Pratiques à haut impact (HIP en anglais) : fournir des informations sur les stratégies de communication pour le changement social et comportemental pour discuter. Établir des liens avec des organisations qui pourraient peut-être soutenir vos efforts.	S-FP2020 PHI						
1.8. Fournir information sur les droits en PF	S-FP2020 GARY						
1.9. Identification et partage de l'information existante (spécifique au contexte humanitaire) concernant l'utilisation de la PF pour les populations affectées par des crises humanitaires.	S-FP2020 H						
1.10. Elaborer avec l'appui de l'OMS et de Track20 une stratégie de plaidoyer basée sur les données factuelles en matière de santé sexuelle et reproductive des adolescents au Burundi en vue de créer un environnement favorable (soutien par les parties prenantes clés) à l'offre des services de santé sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes	PNSR						

1.11. Production et diffusion de la campagne audio-visuelle pour la promotion des méthodes contraceptives.	PNSR/PSI-Burundi						
--	------------------	--	--	--	--	--	--

Priorité 2 : Participation des jeunes (filles et garçons) à la promotion de la santé sexuelle et reproductive, y compris la planification familiale en vue d'un accès équitable.

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
2.1 Assurer la promotion de la SSRAJ à travers la communication interpersonnelle en faveur des adolescents et jeunes scolarisés et non scolarisés	PNSR						
2.2 Assurer la disponibilité du paquet des services SSR (en annexe 2) adaptés aux adolescents et des jeunes dans 29 centres de santé amis des jeunes appuyés par UNFPA et dans 6 centres de ABUBEF	ABUBEF /UNFPA						
2.3 Organiser des campagnes de Mobilisation sociale en passant par des jeunes champions et activistes (identifier et former champions et activistes)	ABUBEF						

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
2.4. Pratique à haut impact : fournir des informations sur l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive des jeunes y compris les services de contraception adaptés aux adolescents pour discuter. Établir des liens avec des organisations et autres points focaux qui pourraient peut-être soutenir vos efforts.	S-FP2020 PHI						
2.5 Assurer la promotion de la SSRAJ dans 30 centres de santé privés à travers la franchise sociale par la communication interpersonnelle et les activités de communication de masse (Road Show, Medias Sociaux, Emissions radio diffusées pour les jeunes, Cinémobiles, etc) en faveur des adolescents et jeunes scolarisés et non scolarisés	PSI						
2.6 Assurer la disponibilité des services conviviaux des jeunes dans 64 centres de santé amis des jeunes	CORDAID/CA RE						

Priorité n° 3 : Amélioration de l'accès et l'offre des services de qualité de la PF particulièrement par le renforcement de l'intégration des services de la planification familiale en post-partum, en post abortum et autres services préventifs (consultations post natales, vaccination des nourrissons- nutrition, PTME, ...).

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
3.1. Assurer le suivi formatif des prestataires de 700 formations sanitaires offrant les services de PF par une équipe de 37 formateurs nationaux pour renforcer l'intégration de la PF en postpartum immédiat et d'autres services préventifs (vaccination des nourrissons et prise en charge nutritionnelle) ainsi que l'amélioration de la qualité des services offerts	PNSR/UNFPA						
3.2. Organiser l'offre des services intégrés de PF (soins maternels et infantiles, soins après-avortement, le counseling prénatal, test volontaire du VIH) avec l'utilisation des services mobiles de proximité (stratégies avancées, cliniques mobiles)	USAID/IHPB, ABUBEF						
3.3. Proposer à tous les intervenants des modèles innovateurs de partenariat public et privé pour la prestation de services : modèle de cluster (CDS publics, OSC, autres prestataires privés) pour améliorer les indicateurs de PF au niveau local	ABUBEF						
3.4. Introduire la franchise sociale des contraceptifs oraux et injectables par les prestataires privés (pharmacies et FOSA privées)	PNSR/ABUBEF						

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
3.5. Pratique à haut impact : fournir des informations sur le PFP y compris la PF du postpartum immédiat, la PF après avortement et l'intégration des services de PF et de vaccination pour discuter. Établir ou renforcer des liens avec des partenaires et autres points focaux qui pourraient soutenir ces efforts. Fournir des informations sur le secteur privé y compris les	S-FP2020 PHI						

dépôts pharmaceutiques et pharmacies, le franchisage social et le marketing social pour discuter.							
3.6. Etendre la disponibilité des méthodes contraceptives dans le secteur privé à travers le modèle de franchise sociale « Réseau Tunza », continuer le marketing social du condom masculin et introduire le marketing social des autres contraceptifs dans les pharmacies.	PNSR/ PSI-Burundi						

Priorité n° 4 : Amélioration de la chaîne d'approvisionnement et de gestion des contraceptifs

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
4.1. Assurer le suivi de la gestion de la chaîne d'approvisionnements des produits contraceptifs jusqu'au dernier kilomètre	PNSR						
4.2. Organiser un atelier annuel de quantification des besoins en produits contraceptifs	PNSR						
4.3. Assurer le suivi de la gestion de la chaîne d'approvisionnements des produits contraceptifs à travers des initiatives nouvelles: (i)l'introduction de l'utilisation des téléphones mobiles pour le suivi hebdomadaire de l'état de stock des contraceptifs au niveau des formations sanitaires à travers un message téléphonique «Zéro rupture de stock" (ii) visites trimestrielles de Supervisions/coaching rapproché à l'endroit des Equipes Cadres de District sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement des produits contraceptifs (iii)analyse et la validation trimestrielle des données de gestion logistique des produits PF	PNSR /UNFPA						
4.4. Organiser un atelier semestriel de mise à jour des besoins en contraceptifs par l'équipe nationale	PNSR						
4.5. Organiser semestriellement la mise à jour des plans d'approvisionnement en produits contraceptifs, avec l'utilisation du PIPELINE	PNSR/UNFPA						

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3

4.6. Pratique à haut impact : fournir des informations sur « La Gestion de la chaîne d'approvisionnement » pour discuter.	S-FP2020 PHI						
4.7. Assurer le suivi de la gestion de la chaîne d'approvisionnements des produits contraceptifs jusqu'au dernier kilomètre	+solutions						
4.8. Assurer le suivi de la gestion de la chaîne d'approvisionnements des produits contraceptifs utilisés au sein des formations sanitaires privées du Réseau Tunza.	PSI-Burundi						

Priorité 5. L'élargissement de la gamme de choix des contraceptifs distribués au niveau communautaire (DMPA-SC) au Burundi

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
5.1. Réviser les documents stratégiques et les outils de formation pour intégrer DMPA S/C	PNSR						
5.2. Former 205 prestataires et 145 TPS sur l'utilisation du DMPA S/C et assurer le suivi formatif	PNSR						
5.3 Assurer le suivi des prestataires formés sur le DMPA S/C et distribution du produit	PNSR						
5.4 Assurer l'approvisionnement du DMPA S/C au niveau national	UNFPA, USAID						
5.5 Intégrer la promotion du DMPA S/C dans les autres activités IEC	PNSR						

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3

Priorité 6 : Renforcement du suivi-évaluation des services de planification familiale

Actions des Points focaux	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
6.1. Réaliser l'analyse et la validation trimestrielle des données de gestion logistique des contraceptives et utilisation des services PF	PNSR/UNFPA						
6.2. Organiser les ateliers de dissémination des résultats de l'enquête sur la sécurisation des produits de santé de la reproduction	PNSR/UNFPA						

6.3. Organiser des réunions semestrielles de suivi des engagements FP2020, du plan d'accélération de la PF, y compris des indicateurs clés suivis dans le cadre de Track20.	PNSR/UNFPA						
6.4. Former un pool de personnes chargées du suivi-évaluation à l'analyse et au suivi des données sur la PF et les membres du comité de gestion des contraceptifs, y compris la désagrégation des données par tranche d'âge pour prendre en compte les besoins spécifiques des adolescents et jeunes (avec l'assistance de Track20)	PNSR/UNFPA						

Actions du Secrétariat et des partenaires	Personne responsable	Calendrier					
		2018			2019		
		T2	T3	T4	T1	T2	T3
6.5. Organiser la première réunion de consensus national sur les données de PF (avec l'assistance de Track20).	Track20						
6.6. Revue à mi-parcours du plan d'accélération de la PF en utilisant le FPET (avec l'assistance de Track20)	Track20						
6.7. Former un pool de personnes chargées du suivi-évaluation à l'analyse et au suivi de la performance du programme PF (indicateurs Track20)	Track20						

Annexe 1

Engagements à la FP2020	
Objectif des engagements	<p>1. Obtenir un taux de prévalence contraceptive (CPR) de 40 % d'ici 2015, soit une augmentation de 18 % depuis 2010, et atteindre un CPR de 50 % d'ici 2020.</p> <p>2. Augmenter le nombre de personnes acceptant une contraception moderne pour atteindre 644 628 personnes en 2015, contre 322 312 en 2012.</p>
Engagements au niveau politique	Outre le repositionnement de la planification familiale, le Burundi s'engage à examiner les possibilités de regroupement des objectifs relatifs à la population, à la santé et à l'environnement en une approche unique, dans

	<p>le but d'améliorer la planification familiale. Le gouvernement s'engage également à établir des mécanismes de coordination afin d'améliorer l'engagement financier et l'engagement actif des donateurs, et d'optimiser l'affectation des fonds. En particulier, il vise à créer un conseil national de la population pour coordonner toutes les activités liées à la planification familiale, à la population et au développement. Le gouvernement s'engage aussi à améliorer le cadre réglementaire pour obtenir de meilleurs partenariats entre le public et le privé, et accroître le nombre de centres offrant des services de planification familiale.</p>
Engagements au niveau financier	<p>Le Burundi s'engage également à augmenter les allocations de lignes budgétaires relatives à la santé reproductive et à la planification familiale et le financement de la planification familiale par les donateurs et le secteur privé. En outre, le gouvernement augmentera son allocation annuelle destinée aux contraceptifs de 10 % chaque année entre 2015 et 2020.</p>
Engagements au niveau des programmes	<p>Le Burundi s'engage à améliorer la qualité des services de planification familiale en formant des agents sanitaires dans tous les établissements de santé publics et en augmentant l'accès aux services grâce à la mise en place de dispensaires de planification familiale dans les zones inaccessibles géographiquement, y compris des cliniques tenues par des organismes religieux, qui ne proposent pas de méthodes de contraception modernes. Le gouvernement du Burundi promet aussi d'intégrer ces services à d'autres programmes, comme l'immunisation et le VIH. Le gouvernement s'engage, en outre, à augmenter les services communautaires en mobilisant la communauté et en fournissant des méthodes de planification familiale, y compris le transfert de tâches en formant des techniciens de promotion de la santé et des agents sanitaires de collectivité (ASC) pour proposer des injections. En outre, il promet d'améliorer la continuité de l'utilisation de contraceptifs en formant les agents sanitaires afin qu'ils puissent proposer des contraceptifs réversibles de longue durée et des méthodes permanentes. Le Burundi s'engage à générer une demande en sensibilisant la population à l'importance de la planification familiale par une variété de canaux de communication et d'approches. Plus particulièrement, il s'efforce d'améliorer l'accès des adolescents et des jeunes aux informations et services relatifs à la santé reproductive et à la planification familiale grâce aux technologies de l'information et de la communication, et d'investir dans une éducation sexuelle complète des jeunes à l'école primaire et secondaire. Le Burundi promet aussi de renforcer le financement fondé sur les performances et de l'étendre au niveau communautaire avec le soutien de ses partenaires.</p>

ANNEXE 2: Paquet de services de SSR adaptés aux adolescents et jeunes

Le centre de santé ami des jeunes doit fournir aux adolescents les services suivants :

- ✓ Information-éducation et communication sur la SSR
- ✓ Contraception / counseling de PF
- ✓ Prévention et prise en charge des complications liées aux avortements
- ✓ Consultation pour les troubles du cycle menstruel
- ✓ Counseling, prévention, diagnostic et traitement des IST
- ✓ Service pré et post natal
- ✓ Accouchement assisté par un personnel qualifié en milieu de soins
- ✓ Prévention de la Transmission Mère Enfant
- ✓ Counseling et dépistage du VIH volontaire et/ ou initié par le prestataire confidentiel
- ✓ Prévention et prise en charge des violences sexuelles et violences basées sur le genre
- ✓ Prévention et prise en charge des victimes de la consommation des substances psychoactives : tabac, alcool et drogues.
- ✓ Test de grossesse
- ✓ Vaccination antitétanique et contre le papillomavirus